

CHANGEMENT DE TARIF ACCUEIL PÉRISCOLAIRES

A partir du 8 janvier 2024, les tarifs du matin et du soir changent.
Le tarif est désormais de 0,55 € la séance, que se soit le matin ou le soir.

Réservation accueil de loisirs du matin et du soir

Il revient à chaque famille de procéder aux réservations des accueils du matin et du soir :

- Sur le portail du centre avec le lien qui vous a été envoyé
- Au **centre de loisirs** des Vennes les lundis et mardis après midi;

Les réservations s'effectuent soit :

- à l'année,
- au mois,
- chaque semaine, selon les modalités ci-dessous :

Au plus tard les vendredis 22h

Pour une fréquentation des services :

- les lundis
- les mardis
- les mercredis matin

Au plus tard les mardis 22h

Pour une fréquentation des services :

- les jeudis
- les vendredis

Pour toute présence non réservée et toute absence non prévenue, application des tarifs majorés :

+ 0,50 € par matin ou soir

Annulation des accueils du matin et soir

Il revient à chaque famille de procéder aux annulations des réservations effectuées sur le portail famille.

Les annulations s'effectuent selon les mêmes règles et délais que les réservations.

Pour toute annulation :

– dans les délais ci-contre > pas de paiement du service

En cas de maladie de votre enfant, les réservations ne seront pas facturées.

Pour ce faire, merci d'informer **obligatoirement** le centre de loisirs soit :

- par téléphone au 04 74 21 87 80
- par mail
lesvennes.animation@alfa3a.org

Justificatif médical à transmettre dans un délai maximum d'une semaine.

Au-delà de ce délai, il ne sera pas possible de régulariser.

Pas de changement pour les ateliers du midi, toujours 5€ par atelier et par trimestre.

Augmentation de 3% des tarifs des mercredis et des vacances. 6 tranches en fonction des coefficients CAF.

(Avec les aides de la ville de Bourg-en-Bresse, une journée complète avec repas est facturée entre 5,75€ et 23,50€).

Retrouvez tous les nouveaux tarifs sur <https://lespetitsvennarts.jimdofree.com/>

